



NATIONS UNIES
CENTRE
DES VISITEURS



BIENVENUE AUX NATIONS UNIES

**BIENVENUE AUX
NATIONS UNIES**



TABLE DES MATIÈRES

- 5** L'Organisation des Nations Unies
- 11** Les six langues officielles
- 12** Les six principaux organes de l'Organisation des Nations Unies
- 13** L'Assemblée générale
- 17** Le Conseil de sécurité
- 20** Le Conseil économique et social
- 22** Le Conseil de tutelle
- 23** La Cour internationale de Justice
- 25** Le Secrétariat
- 29** Les trois piliers
- 29** La paix
- 30** Les droits de l'homme
- 34** Le développement
- 35** Notre maison commune
- 38** Visitez l'ONU, c'est votre monde!
- 40** Crédits et légendes photos



L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES est une organisation d'États souverains, qui se rassemblent de façon volontaire pour créer un forum de discussion. L'ONU a été fondée après la Deuxième Guerre mondiale en réponse à l'aspiration commune d'éviter des guerres futures grâce à l'action diplomatique et au dialogue entre les pays. Les États Membres adhèrent à l'ONU car elle leur offre le moyen de régler des problèmes et des différends et d'agir sur des questions qui intéressent l'humanité dans son ensemble.

C'est le 24 octobre 1945 que la Charte des Nations Unies est entrée en vigueur et qu'est née l'Organisation des Nations Unies afin de...

« préserver les générations futures du fléau de la guerre... proclamer à nouveau la foi dans les droits fondamentaux de l'être humain... créer les conditions nécessaires au maintien de la justice et du respect des obligations nées des traités et autres sources du droit international, favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande. »

À ses débuts, en 1945, l'ONU comptait 51 États Membres. On en dénombre aujourd'hui 193, le dernier étant le Soudan du Sud qui a rejoint l'Organisation en juillet 2011.

Qualifiée parfois de « Parlement des nations », l'ONU n'est pas un gouvernement du monde. C'est l'instance où les pays se rencontrent pour discuter de questions importantes, entre autres celles des droits de l'homme, du développement économique et social et de la lutte contre le terrorisme. Elle joue un rôle central dans l'apaisement des tensions internationales, de la prévention des conflits et de l'arrêt des affrontements armés. Elle permet de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité internationales, d'aider ceux qui en ont le plus besoin d'améliorer leurs conditions d'existence et d'élaborer des politiques portant sur des questions qui concernent l'humanité dans son ensemble. Toutes les activités menées par l'ONU s'appuient sur les décisions des États Membres. L'ONU n'a pas d'armée. Elle ne lève pas l'impôt. Toutes les activités qu'elle entreprend, qu'il s'agisse d'envoyer des forces de maintien de la paix dans des zones de conflit ou d'aider à la reconstruction de pays après la guerre



ou une catastrophe naturelle, doivent être décidées par les États Membres.

L'ONU s'occupe également des questions liées à notre environnement, à l'espace extra-atmosphérique et aux fonds marins. Elle a contribué à éradiquer bien des maladies et à développer l'alphabétisation. Elle s'occupe des réfugiés, auxquels elle apporte protection, fait face aux catastrophes naturelles et s'emploie à élargir la sécurité alimentaire et développer les productions vivrières. Elle protège et favorise les droits des personnes en établissant une norme universelle des droits de l'homme.

Les principaux bureaux de l'ONU (le Secrétariat) sont à New York, à Genève, à Nairobi et à Vienne. On compte également 60 centres d'information dans le monde, qui sont au service de la communauté internationale avec l'appui des services du Siège à New York. Les commissions régionales de Genève, de Santiago, de Bangkok, de Beyrouth et d'Addis-Abeba, ainsi que les bureaux de pays partout dans le monde, dirigent un grand nombre d'activités importantes de l'Organisation. Des conférences sur les thèmes tels que la population, l'alimentation, la biodiversité, les changements climatiques et les droits

de l'homme se sont tenues dans plusieurs parties du monde. Des activités diverses sont menées par plus de 30 organismes affiliés, qui constituent ce que l'on appelle « le système des Nations Unies ».

Le dernier organisme à avoir rejoint la famille des Nations Unies est ONU-Femmes, une entité chargée de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes, qui a été créée en 2010. L'autonomisation des femmes permet de progresser plus vite dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la croissance économique et de l'amélioration de la productivité et contribue à améliorer le niveau de développement des pays.



LES SIX LANGUES OFFICIELLES

Pour assurer une bonne communication entre les États Membres, l'ONU s'appuie sur six langues officielles :

- L'anglais
- L'arabe
- Le chinois
- L'espagnol
- Le français
- Le russe

Les langues de travail du Secrétariat de l'ONU sont l'anglais et le français. Lors des réunions, les représentants peuvent s'exprimer dans une des langues officielles. Leurs interventions font l'objet d'une interprétation simultanée dans les autres langues officielles. La plupart des documents de l'ONU sont également publiés dans les six langues officielles.

LES SIX PRINCIPAUX ORGANES

L'action de l'Organisation des Nations Unies est conduite quasiment dans le monde entier par ses six organes principaux :

- L'Assemblée générale
- Le Conseil de sécurité
- Le Conseil économique et social
- Le Conseil de tutelle
- La Cour internationale de Justice*
- Le Secrétariat

** La Cour internationale de Justice est le seul organe principal dont le siège n'est pas à New York. Il se trouve à La Haye, aux Pays-Bas.*

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale est le principal organe délibérant de l'ONU : tous les États Membres y sont représentés de façon égale. Au sein de l'Assemblée, chaque pays, petit ou grand, dispose d'une voix.

L'Assemblée peut discuter de toute question relevant de la Charte des Nations Unies (à l'exclusion des situations qui sont examinées par le Conseil de sécurité). Les décisions sur la paix et la sécurité, l'admission de nouveaux États Membres et le budget de l'Organisation sont prises à la majorité des deux tiers. Les autres questions font l'objet d'un vote à la majorité simple. Ces dernières années, on s'est efforcé de prendre des décisions par consensus plutôt qu'en recourant à un vote formel.

L'Assemblée se réunit chaque année de septembre à décembre. Des sessions extraordinaires peuvent être convoquées par l'Assemblée à la demande du Conseil de sécurité ou de la majorité des États Membres. Chaque année, l'Assemblée générale élit un président, qui en dirige les séances.



Au début de chaque session ordinaire, en septembre, l'Assemblée tient un débat général au cours duquel les chefs d'État et de gouvernement présentent leurs vues sur un grand nombre de questions intéressant la communauté internationale. Au nombre des thèmes inscrits à l'ordre du jour, on retrouve souvent la guerre et le terrorisme, les maladies, la pauvreté et les changements climatiques.

Les travaux de l'Assemblée générale sont menés par les six grandes commissions et par le Conseil des droits de l'homme, les autres organes subsidiaires et le Secrétariat général. Les grandes commissions débattent de leurs travaux en s'efforçant d'harmoniser les diverses approches des États, puis de présenter des projets de résolution qui sont soumis à l'examen de la réunion plénière de l'Assemblée générale.

Première Commission (*Désarmement et sécurité internationale*)

Deuxième Commission (*Questions économiques et financières*)

Troisième Commission (*Questions sociales, humanitaires et culturelles*)

Quatrième Commission (*Questions politiques spéciales
et de la décolonisation*)

Cinquième Commission (*Questions administratives et budgétaires*)

Sixième Commission (*Questions juridiques*)

LE CONSEIL DE SÉCURITÉ

Aux termes de la Charte des Nations Unies, le Conseil de sécurité a la responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Contrairement à l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité ne tient pas de séances régulières. Il peut être convoqué à tout moment, même au pied levé, lorsque la paix est menacée. Les États Membres sont dans l'obligation de mettre en œuvre les décisions du Conseil.

Lorsque le Conseil de sécurité est saisi d'une menace à la paix, celui-ci demande habituellement aux parties concernées de trouver un accord par des moyens pacifiques. En cas de combats, le Conseil essaie d'obtenir un cessez-le-feu, recommande des méthodes et les termes de l'accord ou des mesures pour faire face à l'agression. Le Conseil peut demander des sanctions économiques ou des embargos afin de rétablir la paix ou, finalement, dépêcher des missions politiques ou de maintien de la paix dans les régions troublées.

Le Conseil de sécurité est composé de 15 membres, dont cinq membres permanents : la Chine, les États-Unis d'Amérique, la Fédération de Russie, la France et le Royaume-Uni. À la fin de



la Deuxième Guerre mondiale, ces cinq pays ont joué un rôle de premier plan dans la création de l'ONU. Les pères de la Charte des Nations Unies ont estimé qu'ils continueraient de jouer un rôle important dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Les 10 autres membres tournants du Conseil sont élus par l'Assemblée générale sur la base de la représentation géographique pour un mandat de deux ans. La présidence du Conseil de sécurité est assurée selon le principe de la rotation des membres par ordre alphabétique sur une base mensuelle.

Pour qu'une résolution du Conseil de sécurité soit adoptée, il faut que neuf des 15 membres votent « oui ». Si l'un quelconque des cinq membres permanents vote « non » - principe du veto - la résolution n'est pas adoptée.

Le Conseil formule également des recommandations à l'Assemblée générale en ce qui concerne la nomination d'un nouveau secrétaire général ou l'admission de nouveaux membres de l'ONU. Plusieurs pays veulent élargir la composition du Conseil afin que celui-ci accueille de nouveaux membres permanents et non permanents.

LE CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Le Conseil économique et social (dont l'acronyme anglais est ECOSOC) est l'organe central de coordination de l'action économique et sociale de l'ONU et du système des Nations Unies. Le Conseil est composé de 54 membres qui siègent pour un mandat de trois ans renouvelable. Les votes sont décidés à la majorité simple, chaque État Membre disposant d'une voix. Chaque année, le Conseil tient plusieurs sessions courtes qui mettent en lumière ses travaux. Ces sessions sont souvent ouvertes à des représentants de la société civile.

Pas moins de 70% de l'action du système des Nations Unies vise la promotion de l'amélioration du niveau de vie des populations, du plein emploi et des conditions du progrès et du développement socioéconomique. Le Conseil est chargé de trouver des solutions aux problèmes économiques, sociaux et de santé dans le monde, de promouvoir la coopération internationale pour lutter contre la pauvreté et d'aider les pays à définir les modalités d'amélioration de l'éducation et des conditions sanitaires et de favoriser le respect des droits de l'homme.



Le Conseil coordonne les activités conduites par plusieurs organismes et menées dans le cadre de programmes créés par l'Assemblée générale : l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR).

LE CONSEIL DE TUTELLE

Aux termes de la Charte des Nations Unies, le Conseil de tutelle est chargé de superviser l'administration de 11 territoires sous tutelle, qui sont d'anciennes colonies ou des territoires dépendants. Avec la création de l'ONU, ces territoires ont été placés sous le régime international de tutelle afin de promouvoir leur passage à l'autonomie ou à l'indépendance.

De 1945 à 1994, plus de 70 territoires coloniaux, dont les 11 territoires sous tutelle, ont accédé à l'indépendance. En 1994, les Palaos ont été le dernier territoire à devenir indépendant.

Après presque 50 ans, le Conseil de tutelle a achevé sa mission et suspendu ses activités.

LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

La Cour internationale de Justice (CIJ) est le principal organe judiciaire de l'ONU. La CIJ ou « Cour internationale » existe depuis 1946. Elle est présidée par 15 juges, chacun étant originaire d'un pays différent, élus par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité. La CIJ prend ses décisions à la majorité de neuf juges.

La Cour règle des différends juridiques entre des pays et non entre des individus, conformément au droit international. Tous les arrêts de la Cour sont définitifs et ne sont pas susceptibles d'appel.

Depuis 1946, la Cour a examiné plus de 150 affaires et pris un grand nombre d'arrêts sur des différends internationaux qui lui ont été soumis par des États. Ces affaires portent sur des droits économiques, la protection de l'environnement, des droits de passage, la non-utilisation de la force, la non-ingérence dans les affaires internes des États, les relations diplomatiques, des prises d'otages, le droit d'asile et la nationalité.



LE SECRÉTARIAT

Le Secrétariat s'occupe de l'action quotidienne de l'Organisation. Il est composé de fonctionnaires recrutés sur le plan international travaillant au Siège, à New York, ainsi que dans les principaux bureaux, à Genève, à Nairobi et à Vienne. Le Secrétariat travaille avec les bureaux du système des Nations Unies partout dans le monde.

Le Secrétariat est dirigé par le Secrétaire général, qui est le plus haut fonctionnaire de l'Organisation. Il dirige le travail des fonctionnaires, ceux-ci étant dénommés « fonctionnaires internationaux ». Contrairement aux diplomates, qui représentent leur pays et défendent ses intérêts, les fonctionnaires des Nations Unies travaillent pour les 193 États Membres. Le Secrétaire général est nommé par l'Assemblée générale sur la recommandation du Conseil de sécurité pour un mandat de cinq ans. Il a pour tâche de mettre en œuvre les décisions prises par les divers organes des Nations Unies. Le Secrétaire général peut également agir sur des questions humanitaires ou d'autres problèmes d'importance particulière.



Depuis sa création, l'ONU a connu neuf secrétaires généraux:

Trygve Lie (Norvège), 1946–1952

Dag Hammarskjöld (Suède), 1953–1961

U Thant (Birmanie, aujourd'hui le Myanmar), 1961–1971

Kurt Waldheim (Autriche), 1972–1981

Javier Pérez de Cuéllar (Pérou), 1982–1991

Boutros Boutros-Ghali (Égypte), 1992–1996

Kofi Annan (Ghana), 1997–2006

Ban Ki-moon (République de Corée), 2007–2016

António Guterres (Portugal), 2017–à ce jour

La personne nommée au poste de Secrétaire général ne peut être ressortissante d'un des cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité, bien que ce soit le Conseil qui recommande les nominations à ce poste.

LES TROIS PILIERS

La paix

Aujourd'hui, le maintien de la paix est bien plus que la simple préservation de la paix et de la sécurité. Le personnel chargé des opérations de maintien de la paix contribue de plus en plus aux processus politiques, à la réforme des systèmes de justice, à la formation des forces de l'ordre et de police, au désarmement des anciens combattants et au déminage.

Depuis 1948, 66 missions de terrain ont été conduites dans le cadre d'opérations de maintien de la paix. L'ONU a contribué à mettre fin à des conflits et à favoriser la réconciliation à la faveur d'opérations de maintien de la paix couronnées de succès dans des dizaines de pays.

Principes directeurs du maintien de la paix :

- 1) Consentement des parties
- 2) Impartialité
- 3) Non-utilisation de la force, sauf en cas d'autodéfense et de défense du mandat

Les soldats du maintien de la paix, avec leurs casques bleus, sont les symboles les plus visibles des efforts de paix de l'ONU. Le Conseil de sécurité définit les conditions de déploiement de nouvelles opérations de maintien de la paix. L'ONU ne dispose pas d'une armée permanente. Les forces de maintien de la paix sont fournies par les États Membres. Les soldats du maintien de la paix, qui sont engagés volontaires et viennent des armées des États Membres, jouent le rôle d'une tierce partie impartiale. Ils contribuent à créer et maintenir un cessez-le-feu et à mettre en place une zone tampon entre les parties en conflit. Leur présence aide à la recherche d'un règlement pacifique du conflit par les voies diplomatiques. Tandis que les personnels de maintien de la paix essaient de préserver la paix sur le terrain, les médiateurs des Nations Unies tentent, avec les dirigeants des parties ou pays en conflit, de trouver une issue pacifique au conflit.

Les droits de l'homme

En 1948, les Nations Unies ont adopté la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui a établi une norme commune concernant les droits de l'homme pour tous les pays.





Les gouvernements sont tenus d'accepter l'obligation qui leur est faite de traiter de façon égale tous les êtres humains, riches ou pauvres, forts ou faibles, hommes ou femmes, de toutes races et de toutes religions.

La Déclaration universelle des droits de l'homme protège tous les peuples.

« Où commencent donc les droits de l'homme? Dans de petits endroits, près de chez soi, si près et si petits en fait qu'il n'est pas possible de les voir sur une mappemonde ... Sans action citoyenne concertée pour que ces droits soient respectés près de chez soi, on ne pourra les faire respecter dans le monde ».

— *Eleanor Roosevelt, première présidente de la Commission des droits de l'homme de l'ONU*

Une des réalisations saillantes des Nations Unies est la création d'un grand organe relatif aux droits de l'homme - un code universel bénéficiant de la protection internationale auquel tous les pays doivent souscrire et auquel tous les peuples aspirent.

Depuis sa création, l'ONU a adopté plusieurs traités internationaux sur les droits de l'homme couvrant des questions telles que les droits des femmes, la discrimination raciale et les droits des enfants.

Le Conseil des droits de l'homme est la principale instance des Nations Unies sur les droits de l'homme. Il est administré par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme dont le siège est à Genève.

Le Haut-Commissariat aux droits de l'homme s'emploie à intégrer les droits de l'homme par les actions ci-après :

- 1) Faire régner la justice et appliquer le principe de responsabilité
- 2) Prévenir et réprimer les violations des droits de l'homme
- 3) Renforcer les capacités et les institutions nationales
- 4) Intégrer les droits de l'homme dans tous les programmes de l'ONU

Le développement

Pour instaurer une paix durable dans le monde, il faut réaliser des objectifs de développement socioéconomique et lutter

contre les changements climatiques. Le programme de développement pour l'après-2015 est à la hauteur des nouveaux enjeux mondiaux et s'appuie sur les points forts des objectifs du Millénaire pour le développement (2000-2015). Les objectifs de développement durable doivent être réalisés pendant la période 2016-2030. Dixsept objectifs devraient façonner le développement dans le monde au-delà de 2015 pour le rendre plus inclusif, plus égal et plus durable en luttant de toute urgence contre les changements climatiques et leurs effets.

NOTRE MAISON COMMUNE

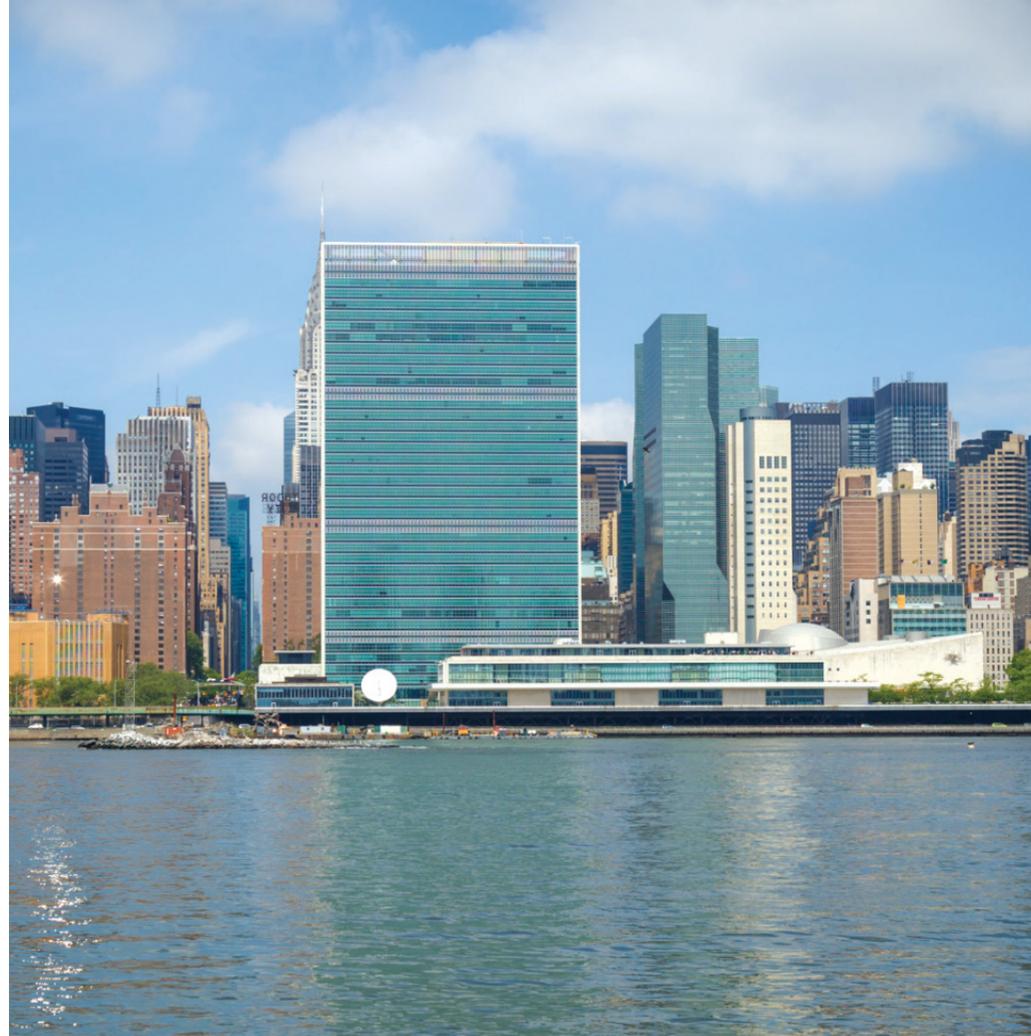
Avant de s'établir définitivement à New York, l'Organisation a eu une vie d'itinérance. En janvier 1946, la première session de l'Assemblée générale s'est ouverte à Londres. Plusieurs villes d'Europe et d'Amérique du Nord s'étaient proposées pour accueillir cette session. Le 10 décembre 1945, le Congrès des États-Unis invitait l'ONU à établir son siège permanent aux États-Unis. L'Assemblée générale accepta un don de l'homme d'affaires et philanthrope américain John D. Rockefeller pour acheter le site

qui abrite aujourd'hui l'Organisation. Simultanément, la municipalité de New York offrait à l'ONU le terrain mitoyen de ce site.

L'ONU occupe un peu plus de sept hectares de terrain, cet espace étant considéré comme zone internationale.

Une équipe de 11 architectes, dirigée par Wallace K. Harrison (États-Unis) a conçu le complexe abritant le Siège des Nations Unies. La première pierre de l'immeuble a été posée le 24 octobre 1949. Quelques mois plus tard, le 21 août 1951, le personnel du Secrétariat commençait à s'installer dans les nouveaux bureaux.

Plusieurs bâtiments reliés les uns aux autres composent le Siège de l'ONU : l'immeuble de 39 étages du Secrétariat, le bâtiment des conférences, le bâtiment de l'Assemblée générale et la Bibliothèque. Le complexe des Nations Unies est un site historique et un monument d'architecture. Partout dans le monde, il est considéré comme le symbole même des Nations Unies. C'est en même temps un exemple rare du style international d'architecture des années 50.



VISITEZ L'ONU, C'EST VOTRE MONDE!

Le Siège de l'ONU est une des attractions touristiques les plus visitées de New York. Chaque année, plus d'un million de personnes du monde entier visitent le Siège. Partagez cette expérience.

Lors de votre visite au Siège, vous pouvez choisir parmi plusieurs options :

La visite guidée

La visite guidée offre une occasion très intéressante de découvrir le Siège. Elle permet de voir les coulisses de l'Organisation en plein travail. Les visites guidées sont organisées dans les six langues officielles et, à la demande, dans d'autres langues. D'une durée d'une heure environ, elles ont lieu du lundi au vendredi de 9 h 45 à 16 h 45.

Les renseignements

Au comptoir d'accueil des visiteurs, vous pouvez poser des questions et repartir avec des brochures d'information qui vous seront gracieusement offertes.

Inviter un conférencier

Pour les groupes souhaitant en savoir plus sur les activités de l'Organisation, notre Bureau des orateurs propose des conférences à la carte, des vidéo conférences et des interventions orales en dehors du Siège.

Les expositions

Dans la Salle des pas perdus du Siège, expositions photographiques et multimédia gratuites sur des thèmes divers, avec la participation de photographes et d'artistes de renommée mondiale.

Pour plus d'informations, veuillez visiter notre site Web :

visit.un.org

Cliquez « j'aime » sur Facebook :

www.facebook.com/UNVisitorsCentre

CRÉDITS ET LÉGENDES PHOTOS

Première de couverture : Le Secrétaire général adjoint à l'appui aux missions assiste à une cérémonie de remise de médailles à des soldats de la paix de Mongolie en reconnaissance de leurs états de service-UN Photo/Martine Perret; **p. 2** : un membre du contingent jordanien de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) distribue de la nourriture à des écoliers haïtiens-UN Photo/Marc Dormino; **p. 4** : le drapeau des Nations Unies-UN Photo/John Isaac; **p.7** : l'ONU distribue de l'eau à des personnes déplacées dans le Darfour méridional-UN Photo/Albert Gonzalez Farran; **p. 10** : guides de l'ONU posant devant le Centre d'accueil des visiteurs de l'ONU, au Siège, à New York-ONU/John Gillespie; **pp. 14 et 15** : Sommet de haut niveau sur les changements climatiques-UN Photo/Eskinder Debebe; **p. 18** : le Conseil de sécurité-UN Photo/Evan Schneider; **p. 21** : des enfants jouent au milieu d'immondices dans les taudis de Stung Meanchey à Phnom Penh, où près de 2 000 personnes gagnent leur vie en vendant les ordures recyclables d'une décharge publique-UN Photo/Albert Gonzalez Farran; **p. 24**: le Siège de l'ONU et les drapeaux des États Membres-UN Photo/Yutaka Nagata; **pp. 26 et 27** : guides de l'ONU et cerisiers en fleurs au Siège de l'ONU, à New York-ONU/John Gillespie; **p. 31** : un membre brésilien d'une opération de maintien de la paix sauve un enfant dans sa maison inondée de la Cité Soleil à Haïti-UN Photo/Marco Dormino; **p. 32** : une femme H'mong et son bébé dans le village de Sin Chai au Viet Nam-UN Photo/Kibae Park; **p. 37** : le Siège de l'ONU à New York vu à partir de East River-ONU/John Gillespie.

VISITEZ L'ONU, C'EST VOTRE MONDE!